

Image not found or type unknown



présence obligatoire au conseil de discipline collège

Par **Katia48**, le **15/01/2019** à **09:46**

Bonjour,

Mon fils en classe de 4ème, en sursis d'exclusion définitive depuis avril 2018, doit malheureusement, suite à un évènement du 11/01/19, repasser devant le conseil de discipline ce 28/01/19 pour être sanctionné d'une exclusion définitive.

Nous ne contestons pas les faits et sommes favorables à l'exclusion de ce collège.

Je voulais savoir si la présence de l'élève et/ou de ses représentants était obligatoire au conseil de discipline, dans ce cas ?

Dans l'attente de votre retour.

Bien cordialement,

Katia Rolland